

Labellisation « Site Rivières Sauvages » du Rieutort et de la Gourdouze



Michel REYDON

Maire de Vialas, Président de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère

Benoît TRICHOT

Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze

Martin ARNOULD

Président de l'association du réseau des Rivières Sauvages

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de labellisation du Rieutort et de la Gourdouze

Le mercredi 6 juillet 2022 à Vialas (48) à 10H30

Au lieu-dit Gourdouze

(Attention le lieu-dit se situe à 45 min du bourg de Vialas)

Merci de **prévoir des chaussures de terrain**.

Un repas étant prévu, merci de **confirmer votre présence au plus tard le 29 juin** auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze : Anthony Laurent - alaurent@abceze.fr – 04.66.25.32.22 - 06.20.77.47.02

Coordonnées GPS : 44.357140, 3.881535

Depuis Vialas, prendre la RD998 en direction de Pont de Montvert.

Au lieu-dit La Baraquette, tourner à droite direction la Vialasse/Masméjan et allez jusqu'à Gourdouze.

Chemin délicat mais accessible en véhicule léger. Attention aux coupadous dans la descente de Gourdouze !

